

Etude des populations de Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*)

Site Natura 2000 FR1102006

**« Bois des Réserves, des Usages et de
Montgé »**



Pierre RIVALLIN

2022

SOMMAIRE

<u>1. Description de l'étude</u>	<u>2</u>
<u>2. Méthode utilisée.....</u>	<u>3</u>
<u>3. Nombre de passages.....</u>	<u>3</u>
<u>4. Matériel et équipement.....</u>	<u>4</u>
<u>5. Résultats.....</u>	<u>5</u>
<u>1. Structure de la population.....</u>	<u>5</u>
<u>6. Distribution de la population.....</u>	<u>9</u>
<u>1. Bois des Brûlis.....</u>	<u>19</u>
<u>7. La Plâtrière.....</u>	<u>20</u>
<u>8. Bois des Réserves.....</u>	<u>21</u>
<u>9. Bois de Beauregard.....</u>	<u>21</u>
<u>10. Synthèse.....</u>	<u>22</u>

L'année 2022 a été marquée par de nombreux épisodes de canicule et de sécheresse, principalement pendant la période estivale.

Bien que la reproduction de l'espèce ait pu être prouvée sur le Bois des Brûlis et la Plâtrière, elle reste probable sur le secteur de Beauregard.

La création d'un réseau d'ornières en partenariat avec la SNCF lors de l'hiver 2021/22 a permis d'augmenter considérablement la surface d'accueil du site. Ces ornières ont d'ailleurs été utilisées dès le printemps.

Le réseau de mares du Bois de Beauregard se referme chaque année un peu plus rendant impossible toute prospection à la recherche de sonneurs. Cependant, des sonneurs sont régulièrement trouvés au sein de mares annexes en sous-bois. Il conviendra de prouver leur utilité dans la reproduction de l'espèce lors des années futures.

En revanche, la mare de la Plâtrière a été curée par son propriétaire, lui permettant de rester en eau une bonne partie de la saison et ainsi d'accueillir l'espèce.

Les effectifs d'individus contactés, quant à eux, sont encore relativement faibles en comparaison avec certaines années précédentes.

1. Description de l'étude

L'objectif principal de cette étude est de suivre la population de Sonneur à ventre jaune sur la Zone Spéciale de Conservation, et en particulier du Bois des Brûlis, et de caractériser l'ensemble des autres sites utilisés par l'espèce au sein du site. L'objectif principal étant de connaître la répartition de l'espèce sur le site et les facteurs limitant au développement des noyaux de population.

Pour cela, deux axes d'étude semblent essentiels :

- Mise en place d'un suivi sur le noyau principal de la population (Bois des Brûlis) :

L'ensemble des individus contactés sur le chemin communal du Bois des Brûlis seront capturés et identifiés individuellement grâce à la méthode de « Capture-Marquage-Recapture ».

- Recherche d'autres sites utilisés par l'espèce sur le site :

Pour cela, la cartographie des milieux favorables à l'espèce, réalisée par le cabinet Biotope lors de la rédaction du Documents d'Objectifs du site, sera utilisée et les différents secteurs seront prospectés une fois par an à la période la plus favorable à l'espèce (pic d'activité – mai / juin).

2. Méthode utilisée

Suite à de nombreux questionnements sur la pertinence du suivi par « Capture-Marquage-Recapture », il a été décidé d'arrêter ce dernier pour la saison 2020. En effet, la population de sonneurs subi déjà de nombreuses pressions sur le site (comblements de sites, fermeture des milieux favorables, sécheresses à répétition...), il est apparu plus raisonnable de ne pas engendrer de dérangements supplémentaires. De plus, l'accessibilité des sites favorables étant devenue très problématique, il est particulièrement difficile de capturer les individus.

A partir de la saison 2020 la méthode consistera à quantifier au maximum les population et noter les indices de reproduction (amplexus, pontes, têtards, juvéniles).

Concernant la méthode, il est important de noter que lors de chaque visite sur le site, l'ensemble des espèces contactées (amphibiens ou autres) sera noté et intégré à la base de données afin d'enrichir les connaissances sur le site Natura 2000.

3. Nombre de passages

Trois passages ont été réalisés sur le massif afin de contacter un maximum d'individus. En effet, en fonction de l'activité des différents individus, trois passages paraissent être le minimum pour contacter le maximum de crapauds.

- 1^{er} passage : entre le 15 avril et le 15 mai
- 2^{ème} passage : entre le 15 mai et le 15 juin
- 3^{ème} passage : entre le 15 juillet et le 15 août

Les dates des 3 passages réalisés sur le site figurent dans le tableau ci-dessous :

Tableau 1 : Dates de passage

1 ^{er} passage	2 ^{ème} passage	3 ^{ème} passage
12/05/22	17/06/22	27/07/22

NB : Les deux derniers passages ont été décalés en raison de la période caniculaire du printemps et du début d'été afin de compter sur des chutes de pluie potentielles.

L'ensemble des passages a fait l'objet d'une visite de tous les sites favorables avec dénombrements des individus et récoltes d'indices de reproduction.

Le dernier passage sur la Zone Spéciale de Conservation n'a été réalisé que dans un but de contrôle afin de vérifier qu'aucune menace ne pèse sur la population et attester de la reproduction de l'espèce.

Les prospections sur le reste de la ZSC ont été réalisées pendant la période d'activité la plus forte de l'espèce (mai à août) afin de constater de nouveaux sites de reproduction éventuels.

4. Matériel et équipement

- Epuisettes pour la capture des individus : grande (manche 1,3m) et petite (manche 0,40m)
- Seaux pour recueillir les crapauds
- Gants en latex pour manipulation des individus
- GPS pour localisation des différents sites sur l'ensemble du massif
- Logiciel de cartographie
- Système d'exploitation Microsoft Windows 8
- Logiciel de traitement photo IrfanView
- Appareil photo Canon 50D avec objectifs 18 – 200mm, 18 - 65mm, 120 – 400mm, 50mm et 105mm macro

5. Résultats

1. Structure de la population

EFFECTIFS

Au total, ce sont **environ 62 crapauds adultes** qui ont été observés simultanément sur l'ensemble des secteurs parcourus en 2022. Les trois sites historiques connus ont abrité des sonneurs cette saison.

L'effectif total comprend les adultes ainsi que les immatures de 1 et 2 ans.

Tableau 2 : Bilan des effectifs 2022

	Bois des Brûlis	La Plâtrière	Bois de Beauregard	Total
Nombre d'adultes	21	3	>15	>39
Effectif total	38	>83	>28	>149

- *Ce chiffre est à relativiser car la détection et la capture des individus sont relativement compliquées sur ce secteur.*

Les nombreux individus immatures contactés attestent d'une bonne reproduction lors des deux années précédents.

Suite aux pluies de début d'été, la reproduction du Sonneur a pû être garantie sur les 3 secteurs de présence connue de l'espèce.

La carte suivante présente la répartition des effectifs sur le site :

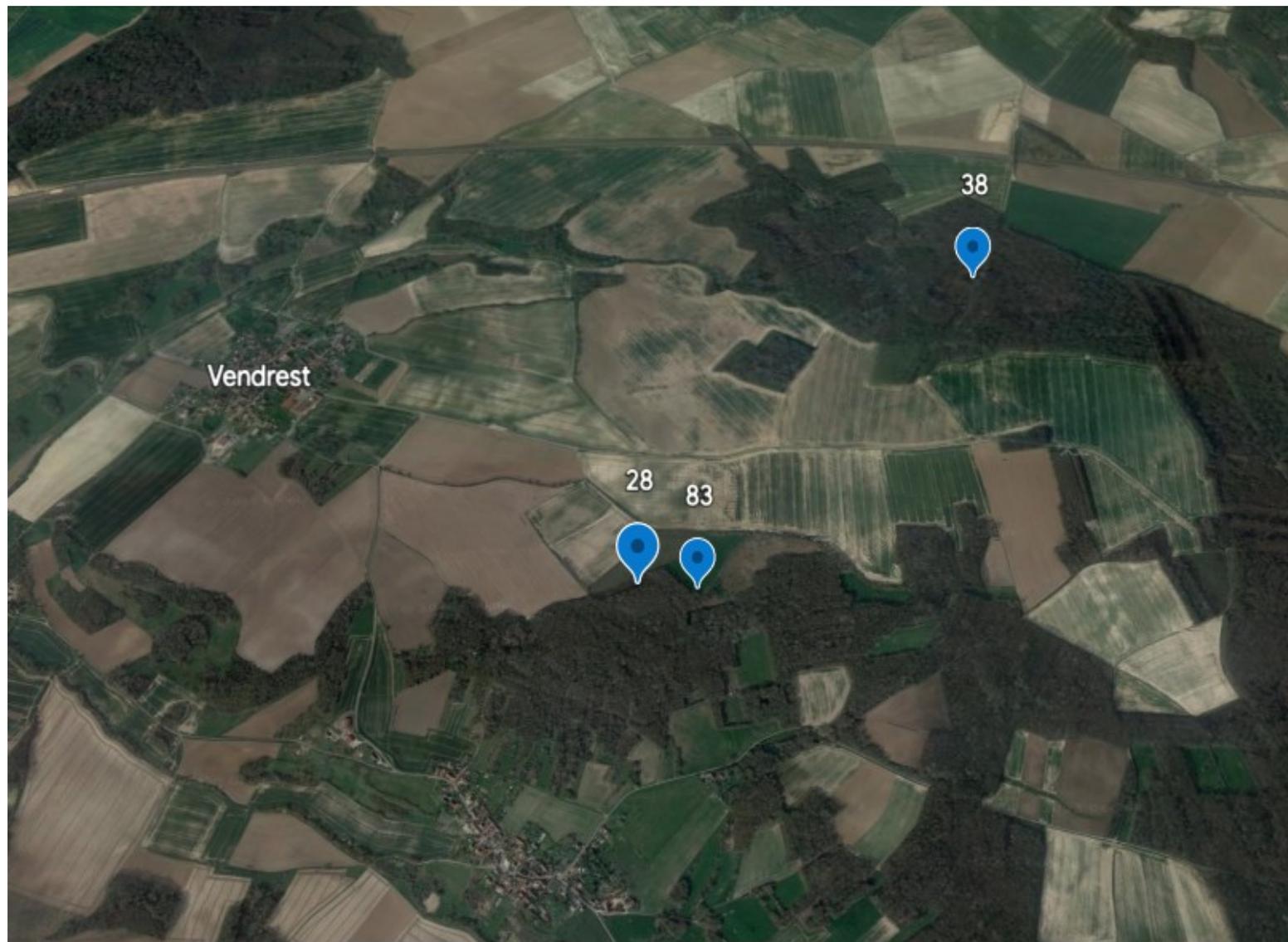


Figure 1 : Carte des effectifs

SEX-RATIO

Compte-tenu de l'extrême difficulté de capture des individus au sein du secteur de Beauregard, seuls quelques individus ont été capturés. Aussi, ce chiffre ne correspond en rien à un sex-ratio réel et n'est donc pas exploitable.

BIOMÉTRIE

En raison du manque d'exploitation des données recueillies, le suivi biométrique a été arrêté sur le site. En effet, le suivi par CMR occasionne déjà un dérangement non négligeable sur les populations, il était important de mesurer l'intérêt réel d'un suivi biométrique. Or, les données récoltées depuis 3 ans ne donnent que très peu d'informations intéressantes.

CAPTURE-MARQUAGE-RECAPTURE

Comme convenu lors du Comité de 2019, le suivi de la population par la méthode du Capture-Marquage-Recapture a été abandonné. En effet, la difficulté croissante de capture ainsi que le dérangement occasionné ne peuvent justifier la poursuite de cette méthode sur le site.

La carte suivante présente les différents secteurs de reproduction sur le site :

Etude des populations de Sonneur à ventre jaune (Bombina variegata) - Site Natura 2000 FR1102006- « Bois des Réserves, des Usages et de Montgé »

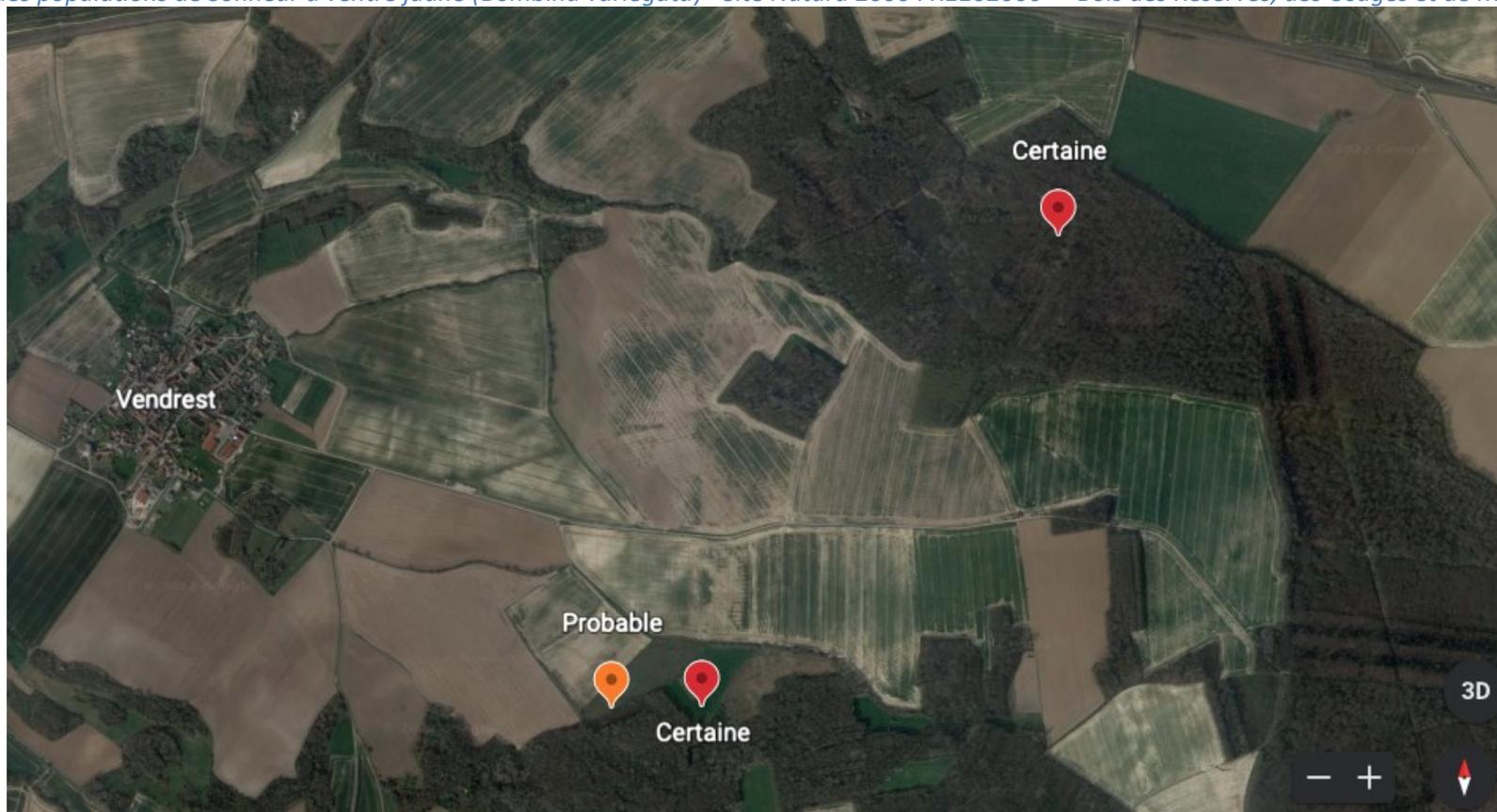


Figure 2 : Carte des indices de reproduction

6. Distribution de la population

PRÉSENTATION DES SECTEURS PROSPECTÉS

En 2022, trois secteurs de la ZSC ont été prospectés : le Bois des Brûlis, La Plâtrière et la partie nord-ouest du Bois de Beauregard. La carte n°1 présente les différentes zones prospectées (*figure 9*).

Bois des Brûlis (Vendrest) :

Ce secteur abritait historiquement le noyau principal de la population de Sonneur à ventre jaune de la ZSC. En effet, la grande majorité des individus contactés l'était au sein de ce boisement privé. De même que la reproduction y était avérée annuellement depuis le début du suivi.

Cependant, ce secteur a fait l'objet d'importantes perturbations ces dernières années.

En 2022, des sonneurs ont été contactés à chaque passage. Au maximum, ce sont 38 individus (dont 21 adultes) qui ont été observés lors du passage du 17 juin. Des pontes et des têtards ont également été observés lors de cette visite. En revanche, suite à plusieurs épisodes de canicule, toutes les ornières étaient à sec lors du passage du 22 juillet. Seule la mare au sein de la parcelle privée était en eau et abritait 4 sonneurs (2 adultes et 2 immatures).



Suite aux nombreuses perturbations sur ce secteur, et aux sécheresses importantes des dernières années, ce secteur abrite de moins en moins de crapauds et de milieux favorables.

Depuis le début du suivi en 2014, les effectifs n'ont cessé de chuter sur cette partie du massif. Autrefois considéré comme le noyau principal de la population avec plusieurs centaines d'individus, le Bois des Brûlis n'abrite plus aujourd'hui que quelques sonneurs qui ne peuvent s'y reproduire de manière garantie dû à la destruction de leurs habitats et au dérangement.

*Etude des populations de Sonneur à ventre jaune (Bombina variegata) - Site Natura 2000 FR1102006-
« Bois des Réserves, des Usages et de Montgé »*

Afin de palier à ce manque d'habitats disponible, un partenariat a été mis en place avec le SNCF dans le cadre des mesures compensatoires liées à la création de la Ligne à Grande Vitesse située juste au nord du boisement. Ainsi, une mare a été créée au nord du boisement sur une des emprises foncières de la SNCF. Les travaux ont été réalisés par une entreprise de Travaux Publics de Vendrest.

En 2021 la mare est restée en eau pendant la totalité de la saison. Bien qu'aucun sonneur n'ait été observé, cela est de bonne augure pour le futur.



Lors de l'hiver 2021/22 environ 600 mètres d'ornières ont également été créés par la SNCF, sur l'emprise du chemin communal, dans le cadre des mesures compensatoires liées à la Ligne à Grande Vitesse située au nord du Bois des Brûlis. Des le printemps, ces ornières, en eau une bonne partie du printemps, ont accueilli des sonneurs avec la présence d'adultes, de pontes et de têtards. Cette opération est donc un franc succès !



La Plâtrière :

Suite au curage de 2021, la mare de la Platrière reste en eau plus longtemps dans la saison. Ceci a eu pour conséquence directe la présence du sonneur qui a pu réaliser la totalité de son cycle de reproduction sur ce site. L'effectif maximal a été observé le 17 juin avec seulement 3 adultes mais plus de 80 immatures et des pontes.

Ce curage aura, sans aucun doute, un impact positif pour l'espèce.

*Etude des populations de Sonneur à ventre jaune (Bombina variegata) - Site Natura 2000 FR1102006-
« Bois des Réserves, des Usages et de Montgé »*

Figure 3 : Mare prairiale de la Platrière (17/06/2022)



Partie Nord-Ouest du Bois de Beauregard :

Lors d'une visite sur ce secteur en fin de saison 2016, une parcelle venait de faire l'objet d'une coupe à blanc. Cette ouverture du milieu a permis de mettre en lumière un réseau de mares extrêmement dense, une vingtaine sur quelques centaines de mètres carrés. Ce secteur abrite aujourd'hui le plus gros noyau de population connu sur la ZSC. Depuis cette découverte, des sonneurs ont également été trouvés au sein des différentes mares présentes en sous-bois, ce qui est assez surprenant compte-tenu de l'écologie de l'espèce, plutôt liée aux milieux ensoleillés pour sa reproduction.

En 2022, seulement **28 individus** (dont 15 adultes) ont été observés au sein du boisement.

Lors des différents passages, aucun indice de reproduction n'a été constaté sur ce site. Il est donc impossible de certifier la reproduction de l'espèce. C'est pour cette raison que la reproduction est considérée comme probable et non certaine sur ce secteur.

Ces faibles effectifs ne traduisent pas forcément la réalité mais sont essentiellement liés à la difficulté de prospection et l'inaccessibilité des mares. Il est donc difficile de donner une tendance de dynamique de population sur ce secteur.



Figure 4 : Nouvelle mare utilisée par le Sonneur à ventre jaune au Bois de Beauregard (17/06/2022)

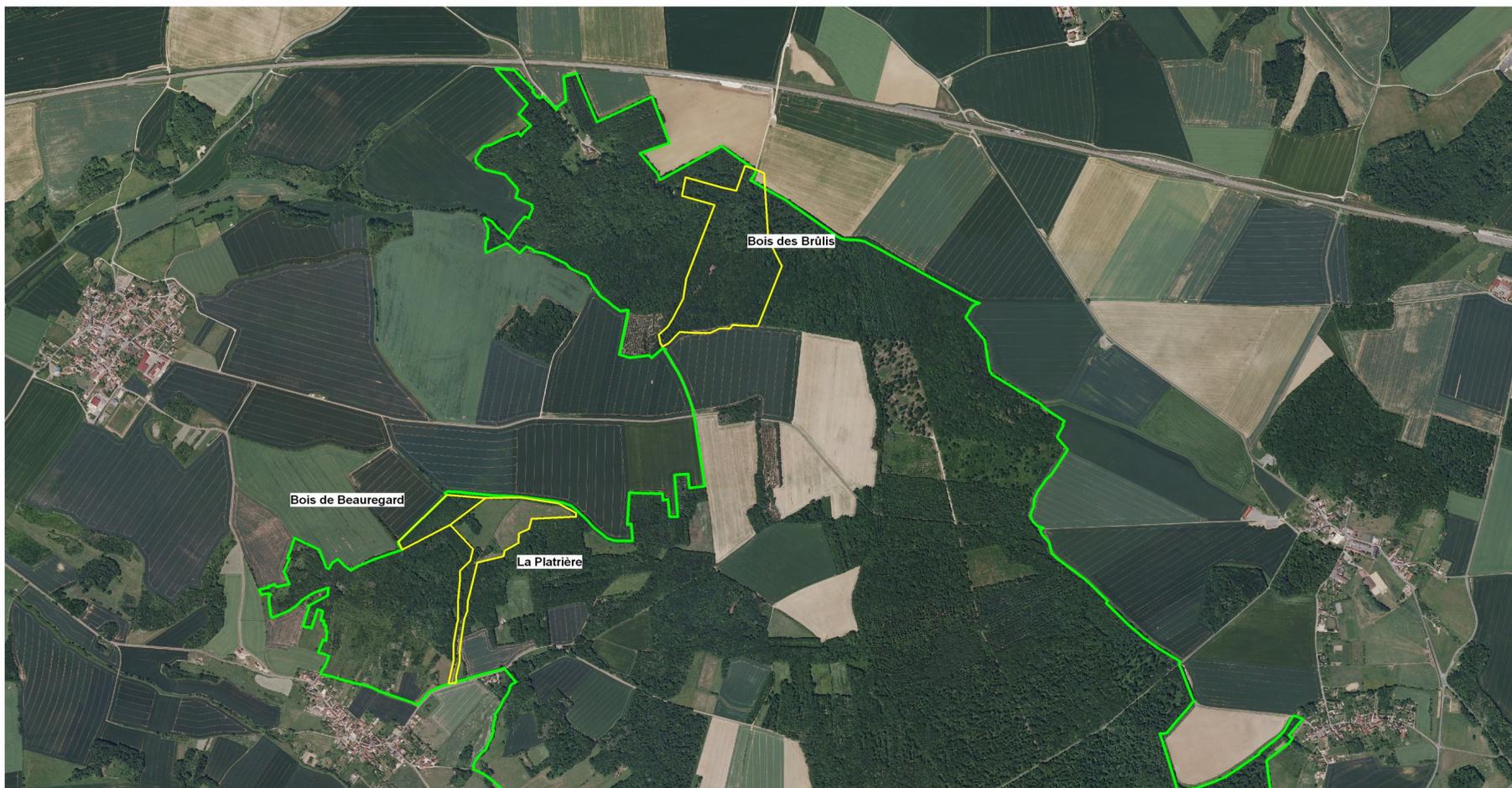
La principale menace sur ce secteur actuellement est la reprise de végétation suite à la coupe à blanc de 2016. En effet, la grande majorité des mares est aujourd'hui inaccessible due à la végétation (ronces essentiellement) trop dense. Cela va constituer un réel problème pour la réalisation du suivi en 2022.

*Etude des populations de Sonneur à ventre jaune (Bombina variegata) - Site Natura 2000 FR1102006-
« Bois des Réserves, des Usages et de Montgé »*

Certaines mares de ce secteur font également l'objet d'un comblement (avec des souches et troncs d'arbres) par le propriétaire. Une fois comblées, les mares ne sont plus favorables au Sonneur à ventre jaune.

CARTE 1 : SECTEURS PROSPECTES - 2018

Etude des populations de Sonneur à ventre jaune - Site Natura 2000 FR1102006 "Bois des Réserves, des Usages et de Montgé"



Sources :

Orthophotoplan, IGN, 2012
Cartographie P.RIVALLIN - 2018





Figure 5 : Carte des secteurs prospect

MENACES

Globalement, il existe quatre types principaux de menaces sur le site :

- ✦ Fermeture
- ✦ Pollution
- ✦ Comblement
- ✦ Assèchement / drainage

La **fermeture des milieux** favorables à l'espèce est une menace importante sur le site. En effet, en l'absence de circulation d'engins forestiers sur les chemins, la végétation colonise rapidement ces zones ensoleillées. Ainsi, l'ensoleillement des ornières diminue chaque année, limitant ainsi leur intérêt pour l'espèce. Cela est particulièrement le cas sur le secteur des Réserves où l'espèce n'a pas été observée depuis plusieurs années. Les héliophytes et graminées colonisent la totalité des milieux favorables à l'espèce. Ce phénomène est également particulièrement visible sur le secteur du Bois de Beauregard où la végétation s'est développée de manière impressionnante depuis la reprise de végétation suite à la coupe à blanc (2016). Ce phénomène est devenu tel qu'il est aujourd'hui impossible de prospecter la totalité des mares présentes.



*Etude des populations de Sonneur à ventre jaune (Bombina variegata) - Site Natura 2000 FR1102006-
« Bois des Réserves, des Usages et de Montgé »*

Aucune **pollution** majeure n'a été constatée sur le site en 2022. Cependant quelques ornières présentait encore quelques traces d'hydrocarbures. Même si le Sonneur à ventre jaune est peu polluo-sensible, une concentration trop importante peu inciter les individus à quitter l'ornière.

Le **comblement** d'ornières est un phénomène récurrent en matière d'entretien de chemins forestiers. En effet, au sein des massifs forestiers sur terrains humides ou argileux, la circulation des engins forestiers entraîne une « détérioration » des chemins d'exploitation. Afin de remettre en état ces chemins, les exploitants ont pour habitude de combler ces ornières avec des matériaux extérieurs au massif : terre végétale, remblais divers...

Or, ce sont ces ornières qui sont utilisées par l'espèce comme habitat de reproduction. Cette problématique traduit parfaitement la difficulté de préserver une espèce ayant choisi comme habitat de substitution un milieu créé par l'homme.

En 2022, les comblements et nivellements d'ornières semblent moins importants que les années précédentes. Ces comblements peuvent être réalisés volontairement pour reboucher les ornières ou indirectement lors des terrassements de remise en état de la parcelle forestière. Quoi qu'il en soit, ils constituent une menace pour l'espèce et ont des conséquences significatives sur la reproduction.



L'**assèchement** est, bien entendu, variable selon les années et la pluviométrie. Cependant, certaines ornières connaissent un assèchement habituel en fin d'été, tout comme la mare prairiale de la Patrière.

L'assèchement des ornières peut être de deux types : naturel ou anthropique.

*Etude des populations de Sonneur à ventre jaune (Bombina variegata) - Site Natura 2000 FR1102006-
« Bois des Réserves, des Usages et de Montgé »*

L'assèchement naturel se fait généralement à la période la plus chaude (juillet/août) tandis que l'assèchement anthropique peut résulter du passage successif de plusieurs engins, par exemple.

Cette menace est particulièrement importante sur le secteur de la Platrière mais également au niveau du chemin du Bois des Réserves où l'abondance de végétaux augmente ce phénomène.

En 2022, ce phénomène d'assèchement naturel a été particulièrement important au printemps en raison des phénomènes de canicule et de sécheresse cumulés. Cependant, les pluies de début d'été ont engendré une remise en eau des milieux de reproduction permettant à l'espèce d'assurer sa reproduction.



Figure 6 : Mare prairiale de la Platrière à sec (27/07/2022)

Le **drainage** occasionne les mêmes conséquences que l'assèchement. Ce dernier est cependant purement anthropique. Des fossés de drainage ont été réalisés le long du chemin communal du Bois des Brûlis. Ces derniers ont pour conséquences non pas d'assécher une ornière mais le réseau complet d'ornières situé à proximité. Il convient également de rappeler que le drainage de milieux humides est soumis à déclaration (ou autorisation en fonction de la surface) au titre de la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques.

Pistes de gestion

Suite aux différentes constatations réalisées sur le terrain au cours de la saison 2022, il convient de réfléchir rapidement sur des moyens d'action à mettre en œuvre pour éviter la disparition de la population de Sonneur à ventre jaune sur la ZSC. Les préconisations de gestion suivantes sont globalement les mêmes chaque année en l'absence d'actions concrètes réalisées.

1. *Bois des Brûlis*

*Etude des populations de Sonneur à ventre jaune (Bombina variegata) - Site Natura 2000 FR1102006-
« Bois des Réserves, des Usages et de Montgé »*

Depuis plusieurs années, la gestion de certaines parcelles (et en particulier une) est totalement anarchique sur ce secteur. Force est de constater que cela a pu avoir un impact bénéfique sur les effectifs lors des premières années ayant suivi les travaux forestiers. En 2020, le terrassement des ornières a globalement cessé mais l'obligation d'entretien sur les ornières existantes n'a pas été respectée, obligeant les crapauds à quitter les ornières concernées.

De plus, le chemin central, pourtant communal, est aujourd'hui complètement abandonné. Rappelons qu'à l'origine, c'est ce chemin qui abritait les ornières favorables à la reproduction de l'espèce. Ce dernier est aujourd'hui drainé de manière sauvage.

Les actions de création d'ornières par la SNCF lors de l'hiver 2021/22 tendent à palier ce manque d'habitats favorables à la reproduction de l'espèce. Une gestion régulière de ces ornières sera cependant nécessaire dans le temps afin d'éviter leur comblement.

Dans un deuxième temps, le propriétaire de la parcelle privée doit tenir ses engagements et entretenir la végétation sur les ornières qu'il est en devoir de conserver.

Sans ces interventions (juridiques et opérationnelles), l'espèce aura certainement quitté ce secteur d'ici quelques années. Rappelons que le Bois des Brûlis constitue le bastion historique de l'espèce.

La mare créée grâce au partenariat avec la SNCF semble aujourd'hui permanent et peut accueillir l'espèce. Elle sera à minima favorable aux autres amphibiens et à la petite faune aquatique.

7. La Plâtrière

Ce site est utilisé par l'espèce mais les effectifs demeurent assez faibles (seulement 3 adultes contactés en 2022) et la reproduction n'est pas garantie chaque année. La mare a pour habitude de connaître un assèchement en fin de printemps / début d'été. Afin de parer à ce problème, un simple coup de godet de pelle mécanique permettrait de sur-creuser le plan d'eau et ainsi créer une zone qui resterait en eau durant toute la saison estivale. Ce type de curage a été réalisé par le propriétaire en 2021 ce qui a permis à l'espèce de s'y reproduire en 2022. Il faudra toutefois veiller à ce que les effets de ce curage perdurent dans le temps.

La mare est également un peu trop ombragée pour être pleinement favorable au développement des pontes et larves. Ainsi, l'abattage manuel d'un ou deux arbres (diamètre inférieur à 30cm) permettrait de remettre en lumière une partie de la pièce d'eau. Dans la mesure du possible, la zone ayant fait l'objet du recreusement sera concernée par cette mise en lumière afin de maximiser les chances de réussite de la reproduction.

La présence d'un chemin d'exploitation attenant à la parcelle et situé à quelques mètres de la mare, rend cette opération d'autant plus simple.



8. Bois des Réserves

Bien que le secteur ne fait plus l'objet d'observations depuis plusieurs années, l'espèce peut encore retrouver des habitats favorables après restauration.

Sur ce secteur, la dynamique végétale entraîne une fermeture complète des ornières favorables à l'espèce. L'absence d'observation de crapauds depuis plusieurs années est due à ce facteur.

Cette partie du massif est gérée par l'Office National des Forêts. Ainsi, quelques petits aménagements pourraient être réalisés afin de rendre le site plus attractif pour l'espèce et assurer sa reproduction. La remise à nue des ornières permettrait restaurer le caractère pionnier des sols et de limiter l'assèchement lié au prélèvement d'eau par les végétaux.

L'Office National des Forêt s'est engagé, comme tous les ans, à évaluer les possibilités d'intervention sur ce secteur.

9. Bois de Beauregard

Même si ce secteur a tout juste été mis en lumière en 2016, des menaces pèsent sur la population présente. La principale d'entre elles est la fermeture liée à la dynamique végétale. En effet, comme beaucoup de milieux forestiers mis en lumière par une coupe à blanc, la reprise de végétation est extrêmement rapide, d'autant plus que la ressource en eau est disponible avec une vingtaine de mares.

Afin de limiter ce phénomène, il est nécessaire de mettre en place une gestion de la végétation, essentiellement ligneuse. Pour cela, certains contrats forestiers peuvent être proposés au propriétaire.

*Etude des populations de Sonneur à ventre jaune (Bombina variegata) - Site Natura 2000 FR1102006-
« Bois des Réserves, des Usages et de Montgé »*

Une nouvelle menace est apparue sur ce secteur en 2019 : le comblement de mares. Afin que ce phénomène ne s'étende pas, il convient d'intervenir très rapidement pour sensibiliser la propriétaire. En effet, les quelques mares comblées en 2019 n'étaient plus fonctionnelles pour le Sonneur à ventre jaune en 2022. Ce site constituant probablement encore aujourd'hui le noyau principal de la population, il convient d'intervenir.

La découverte de nouvelles mares, situées en sous-bois, abritant l'espèce laisse envisager de nouvelles pistes de gestion. Il serait important de prendre contact avec les différents propriétaires des parcelles abritant ces mares pour leur proposer de mettre en place des actions de gestion (contrats forestiers Natura 2000) favorables à l'espèce.

10. Synthèse

BOIS DES BRULIS

Surface prospectée : **20 ha** (soit environ 2,3% du site)

Surface favorable à l'espèce : **19 ha** (soit environ 2,2% du site)

Physionomie du site : Ce secteur abritait le noyau historique de la population de Sonneur à ventre jaune de la Zone Spéciale de Conservation. En 2022, un maximum de 38 individus a été observé sur le site.

On notera également l'absence de gestion des ornières au sein de la parcelle privée déboisée récemment (pourtant imposée au gestionnaire) ce qui engendre une fermeture, limitant leur ensoleillement. A cela doit être ajouté un épisode caniculaire lors de la saison de reproduction.

Effectifs de l'espèce :

Mâles	Femelles	Adultes indéterminés	Immatures
0	0	21	17



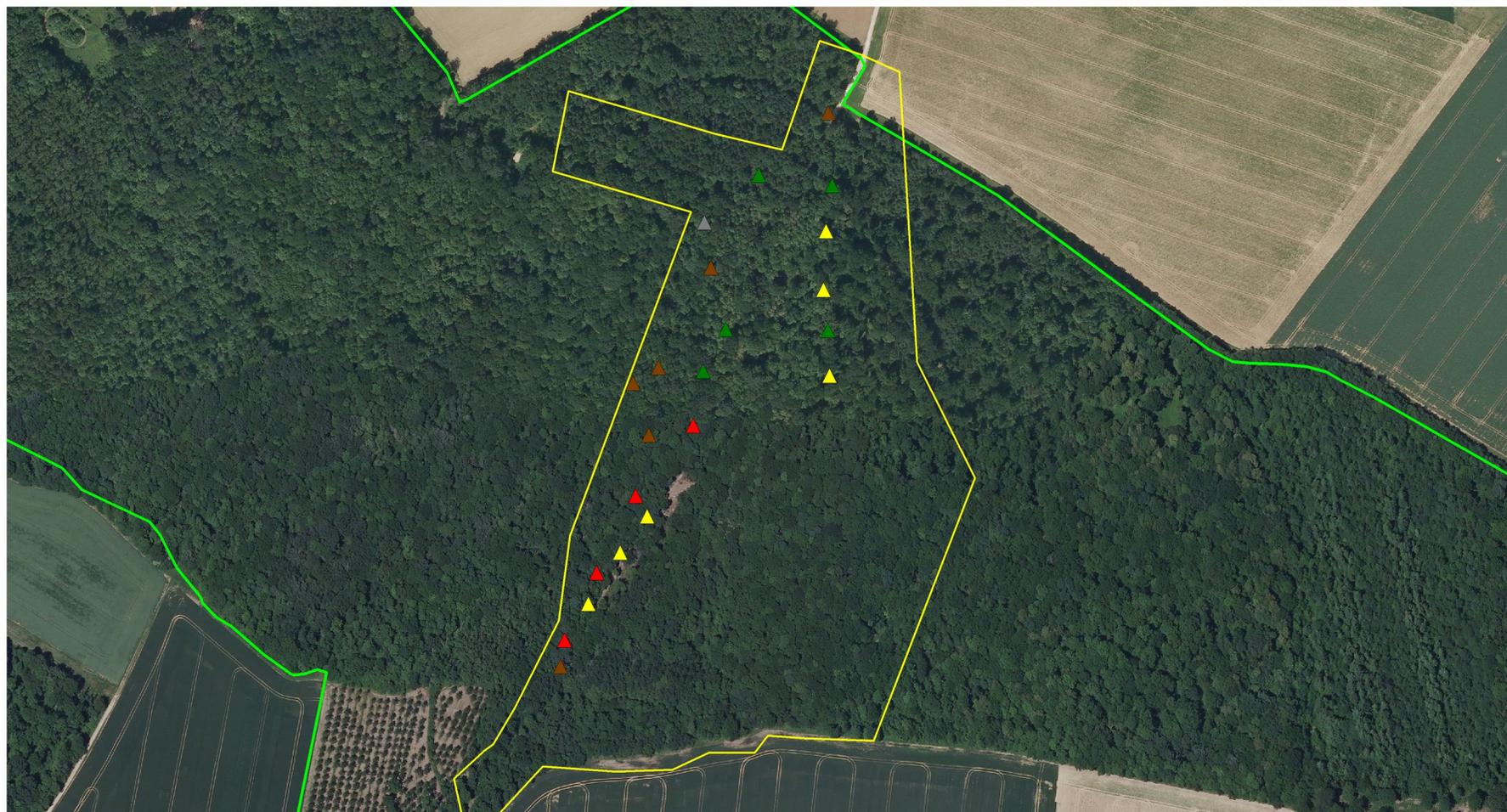
Indices de reproduction constatés : **ACCOUPEMENTS/PONTES/TETARDS = REPRODUCTION CERTAINE**

Menaces : Fermeture / Assèchement / Drainage

Commentaires : La création de milieux favorables sur le chemin communal devrait avoir des effets positifs dans les années futures.

CARTE 5 : MENACES - BRULIS - 2018

Etude des populations de Sonneur à ventre jaune - Site Natura 2000 FR1102006 "Bois des Réserves, des Usages et de Montgé"



Sources :

Orthophotoplan, IGN, 2012
Cartographie P.RIVALLIN - 2018

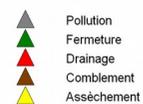


Figure 7 : Carte des menaces - Bois des Brûlis

LA PLATRIERE

Surface prospectée : **8 ha** (soit environ 0,9% du site)

Surface favorable à l'espèce : **0,1 ha** (soit environ 0,01% du site)

Physionomie du site : Bien qu'historiquement ce site abritait de nombreuses ornières favorables à l'espèce, ces massivement remblayées au cours des vingt dernières années. Aujourd'hui, seule une mare située dans une pâture à petit noyau de population de Sonneur à ventre jaune. Ce secteur présente un réel potentiel pour l'espèce avec l'ensemble des éléments nécessaires à son cycle vital : habitat de reproduction, milieux prairiaux pour l'alimentation, corridors de déplacement (boisements, haies) et habitat d'hibernation. Cependant, la mare a tendance à s'assécher chaque année en fin de saison. En 2022, la mare a fait l'objet d'un curage la rendant permanente. Aussi un maximum de 83 individus (mais seulement 3 adultes) a été observé sur ce site, ce qui est un record.



dernières ont été
bovins accueille un

Effectifs de l'espèce :

Mâles	Femelles	Adultes indéterminés	Immatures
0	0	3	83

Indices de reproduction constatés : **ACCOUPEMENTS/PONTES/TETARDS = REPRODUCTION CERTAINE**

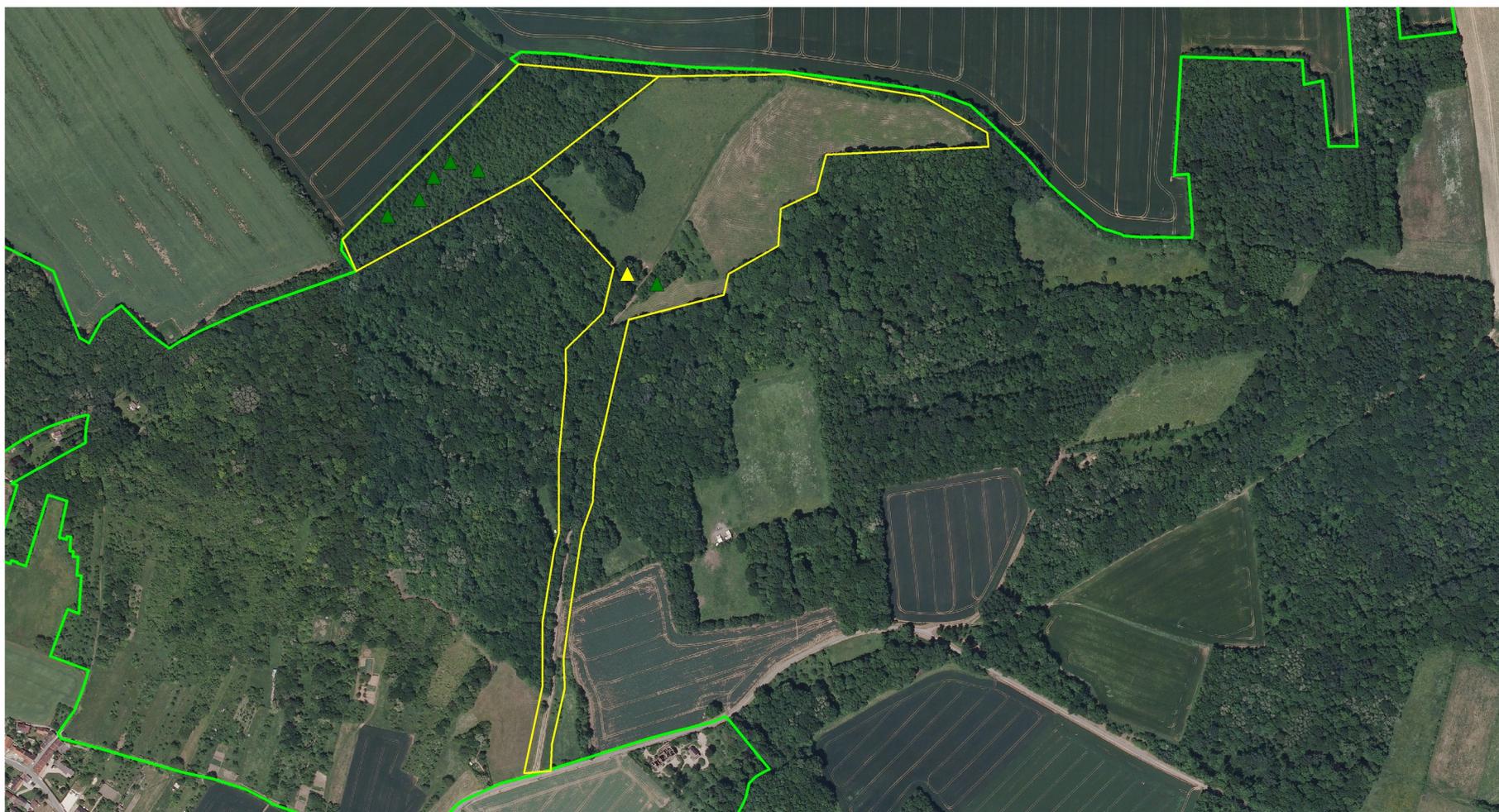
Menaces : Assèchement / Comblement

Pistes de gestion : Un recreusement de la mare par le propriétaire a permis de lui redonner son caractère permanent. En revanche, l'abattage d'un ou deux arbres, situés en haut de berge, permettrait de mettre en lumière une partie de la mare (si possible la zone recreusée) afin favoriser la reproduction.

CARTE 6 : MENACES - LA PLATRIERE - 2018

Etude des populations de Sonneur à ventre jaune - Site Natura 2000 FR1102006 "Bois des Réserves, des Usages et de Montgé"

Figure 8 :
Carte des
menaces - La
Platrière



BOIS
DE

Sources :

Orthophotoplan, IGN, 2012
Cartographie P.RIVALLIN - 2018



- ▲ Pollution
- ▲ Fermeture
- ▲ Drainage
- ▲ Comblement
- ▲ Assèchement

- Secteur prospecté
- Limite du site

BEAUREGARD

Surface prospectée : **2,6 ha** (soit environ 0,3% du site)

Surface favorable à l'espèce : **1 ha**

Physionomie du site : Effectifs de l'espèce : Ce nouveau site découvert en fin de saison 2016 est un réseau composé d'une vingtaine de mares, réparties sur une surface d'un demi hectare environ. Ce réseau était historiquement recouvert d'un boisement dense et sombre. Sa mise en lumière permet donc au Sonneur à ventre jaune de trouver des milieux de reproduction extrêmement favorables. De plus, les mares sont assez différentes de l'une à l'autre d'un point de vue typologique. Certaines sont eutrophes et pauvres en végétation et d'autres sont oligotrophes et riches en héliophytes et hydrophytes. En 2020, il constituait le seul secteur abritant des sonneurs. Malheureusement la fermeture naturelle par reprise de végétation rend le prospection impossible sur environ 80% du site. De plus certaines de ces mares ont été comblées avec des souches et troncs d'arbres en 2019. En revanche, plusieurs nouvelles mares abritant des sonneurs ont été découvertes à proximité immédiate dans le sous bois en 2022, ce qui laisse espérer une reprise de dynamique positive de la population.

Mâles	Femelles	Adultes indéterminés	Immatures
		>15	>13

Indices de reproduction constatés : **REPRODUCTION PROBABLE**

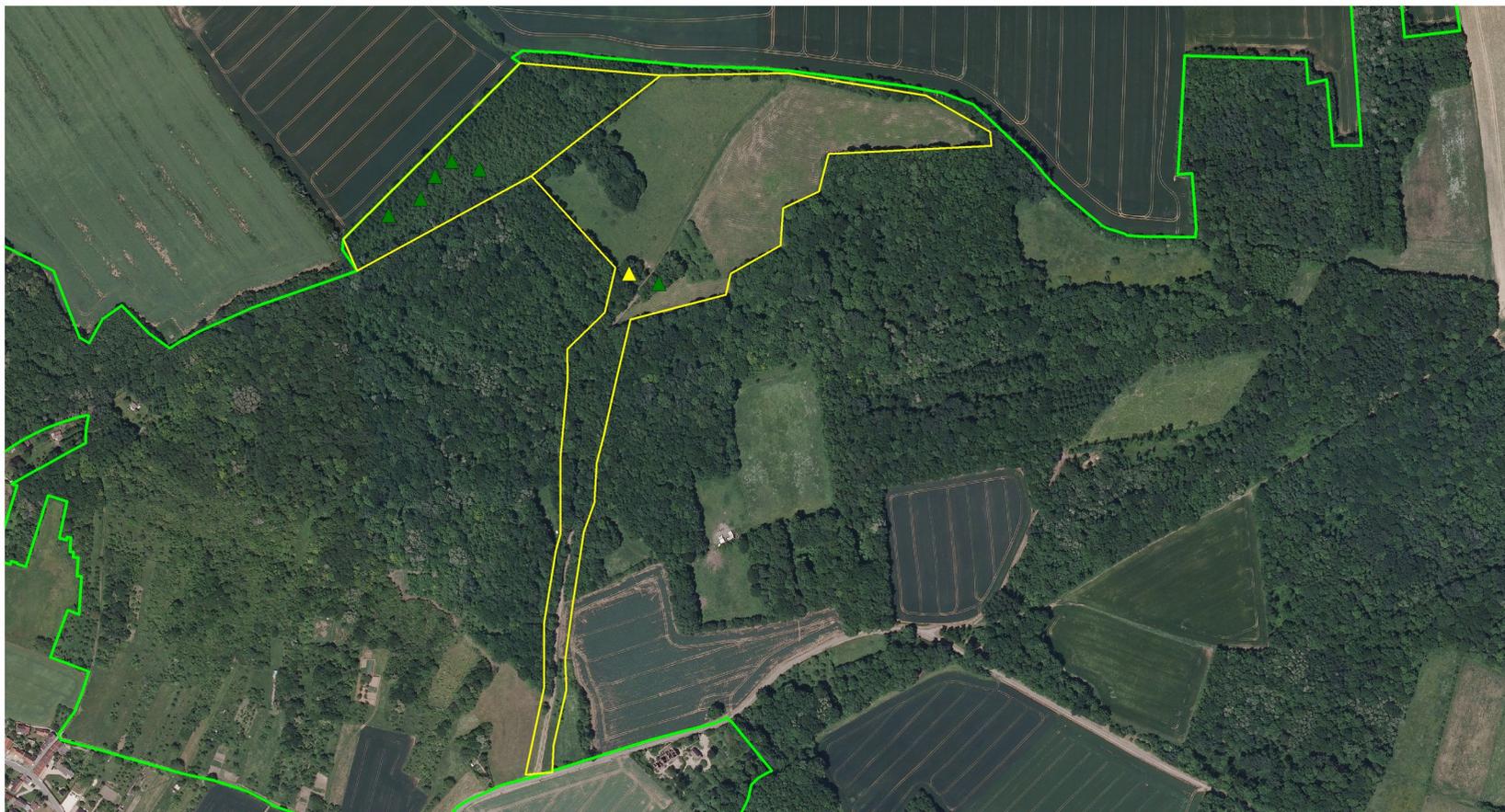
Menaces : Fermeture / Comblement

Pistes de gestion : Comme tout secteur ayant fait l'objet d'une coupe rase, la reprise de végétation est extrêmement rapide et vigoureuse. Aussi, la mise en place d'une gestion appropriée autour des mares paraît essentielle pour conserver leur caractère ouvert. Cette gestion doit être mise en place rapidement. Il conviendra également de retirer les souches ayant servi au comblement des mares. Une prise de contact avec les propriétaires fonciers des parcelles abritant les mares de sous-bois avec présence de l'espèce est une piste intéressante à creuser.

CARTE 7 : MENACES - BOIS DE BEAUREGARD - 2018



Etude des populations de Sonneur à ventre jaune - Site Natura 2000 FR1102006 "Bois des Réserves, des Usages et de Montgé"



Sources :

Orthophotoplan, IGN, 2012
Cartographie P.RIVALLIN - 2018

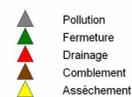


Figure 9 : Carte
- Bois de Beauregard

des menaces

L'année 2022 constitue une année moyenne pour le Sonneur à ventre jaune sur la Zone Spéciale de Conservation.

Les températures chaudes associées à la sécheresse tout au long de la saison ont entraîné un assèchement de la quasi totalité des sites de reproduction habituels en début/milieu d'été. Cependant, une partie de la reproduction était déjà passée avec la production d'oeufs et de têtards au Brûlis et à la Platrière. Seul le secteur de Beauregard n'a pas fait l'objet d'observations de preuve de reproduction certaine.

Ce dernier secteur abrite encore des individus mais les conditions de prospection deviennent extrêmement compliquées. Seuls des adultes et des immatures ont été observés lors des passages de 2022. Il est donc impossible d'affirmer qu'il y ait eu succès de reproduction. On notera cependant l'observation, depuis 2 ans, de sonneurs dans des mares de sous-bois en périphérie de la parcelle historique. Une attention particulière devra être portée à ces sites « satellites » lors des futures saisons de reproduction.

En 2022, assez peu de perturbations significatives ont été notées sur le site même si les menaces qui pèsent sur le Bois des Brûlis sont encore bien réelles. L'entretien des ornières n'est pas effectué par le propriétaire engendrant une fermeture des milieux favorables et un abandon des sites par l'espèce.

La création d'un important réseau d'ornières, en partenariat avec la SNCF, permet de palier ce manque d'habitats. Ces ornières ont d'ailleurs été utilisées par l'espèce dès la première saison de reproduction, ce qui est très encourageant.

Observations : Pierre Rivallin, Anne Suy, Sébastien Ciprian et Stéphanie Zieger-Morisson.